

Le trésor de Berne

Autor(en): **A. D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 27

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications

S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Le Trésor de Berne

Après avoir conquis injustement le pays de Vaud, les Bernois s'empresèrent d'imposer la réforme aux habitants pour assurer leur conquête. Berne pour réussir à réformer ce beau pays et y abolir l'antique foi catholique, convoqua à Lausanne une *dispute de religion*, 1^{er} octobre 1536. Dans cette dispute les conseils de Berne s'étaient établis juges souverains des controverses et décidèrent en dernier ressort des articles de foi. (1)

Le lendemain de la Dispute, les exaltés forcèrent les portes de la cathédrale de Lausanne, démolirent les autels, abattirent le grand crucifix et l'image vénérée de Notre-Dame de Lausanne.

Une grande effervescence régnait dans la ville à la suite de ce vandalisme des réformateurs. Le Conseil de la ville prit de suite sous sa garde le trésor de la cathédrale, la personne des chanoines et de leurs propriétés. Mais toute cette bonne volonté, et ces résistances à l'introduction de la religion de Farel, furent brisées par les Bernois qui résolurent de s'emparer du trésor de la cathédrale, comme de celui des couvents et des paroisses.

Les Chanoines avaient fait un inventaire du trésor de la cathédrale et le remirent au conseil de Lausanne afin de soustraire ces richesses à la rapacité des Bernois. Les commissaires de Berne étaient arrivés à Lausanne le 15 février 1537 pour faire exécuter l'édit de réformation et pour s'emparer des biens ecclésiastiques.

(1) Archinard, hist. de l'Eglise du C. de Vaud, p. 66.

Feuilleton du *Pays du dimanche* 25

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Le jeune homme pressa le bouton de la porte et se trouva dans la rue. Trois heures sonnaient à l'horloge de l'église voisine, Gauthier pressa le pas, croissant, sans les voir, des maraîchers se rendant aux halles avec leurs charrettes remplies de légumes fleuris, les gerbes de fleurs fraîchement moissonnées, qui se nuançaient de teintes plus douces et répandaient des parfums plus délicats sous la blonde lumière du soleil levant. Mais le jeune homme ne songeait guère à jouir de cette poésie matinale. Il n'avait plus que bien juste le temps de changer ses vêtements et de faire ses ablutions avant de se rendre au quartier. Une

ques. Le Conseil de Lausanne protesta de tout son pouvoir et présenta au bailli bernois une requête pour demander la conservation du trésor de la cathédrale, « vu, disait-il, que ces biens étaient des dons, soit des ancêtres, soit de la ville de Lausanne ».

Berne refusa. Ayant sous sa main les richesses de la cathédrale, cette ville voulut montrer qu'elle en était maîtresse et en tirer tout le profit possible. En effet, à la stupéfaction générale, toute la ville put voir un jour alligné sur la place de la Cité, un grand nombre de chariots et de voitures. Lourdemment chargés des dépouilles du lieu saint, dix-huit chars se mirent en mouvement sur la route de Berne. Il n'y avait là encore qu'une partie du trésor : n'étaient pas compris les diamants, les perles et autres pierres précieuses, les riches tapisseries de Perse, de Hongrie et les vêtements sacerdotaux.

Cette expédition ne se fit pas en un jour et en une seule fois. Elle se continua plusieurs mois. (2)

Une partie du trésor fut vendue ; quelques objets furent livrés aux flammes, mais ceux en or, en argent, tels que les calices, les ciboires, les ostensoirs, les encensoirs, les lampes, chandeliers etc. etc... les 12 statues d'argent des Apôtres et d'autres objets d'une richesse incalculable, furent livrés aux orfèvres pour être fondus.

La vue de ces richesses arracha des cris de reconnaissance à l'âme des hommes d'Etat bernois. Le précieux rétable du grand autel de la cathédrale de Lausanne, tout incrusté d'or et de pierreries avec tous ses ornements

(2) Mémoire et Doc. : S. R. II série A. T.-29.

sueur froide tombait en larmes le long de son visage ; il cherche pour s'éponger le petit mouchoir de batiste qui lui avait servi pendant cette soirée commencée si heureusement, et terminée, pour lui, d'une façon si dramatique, il ne le trouva pas.

Il l'avait perdu sans doute dans le mouvement de la valse, perdu aussi le bouton de rose tombé du corsage de Chantal et ramassé par lui afin de ne pas le voir foulé aux pieds.

Chantal !... Chantal !... il répétait ce nom qui était pour lui une douceur et une force. Chère aimée, combien elle souffrira en apprenant l'indigne conduite de son frère !... Mais elle ne pourra s'en douter puisqu'elle le croit au Caire, et grâce à cela, elle ignorera sa déchéance, ou du moins, si elle doit en avoir connaissance, ce n'est pas lui, Gauthier, qui la lui révélera. Oh ! non, jamais ! il mourrait plutôt s'il le fallait que de raconter ce dont il vient d'être témoin.

en or massif avait été jeté dans le creuset des orfèvres. Tout avait été compté, additionné. C'est alors que le conseiller Bernard Tillmann, chargé de constater la somme totale du trésor, ajouta à sa signature ces mots, échappés spontanément de son cœur que : « Dieu soit loué ! »

La soif de l'or avait poussé les Bernois à l'envahissement du pays de Vaud, à l'introduction du protestantisme sous les voûtes de la cathédrale de Lausanne. Toutes les richesses enlevées servirent de base au fameux trésor de Berne. On ne doit donc pas être étonné du cri de reconnaissance que la vue des lingots d'or et d'argent arrachait à l'âme de leurs excellences de Berne au XVI^e siècle. (3)

Ce trésor, augmenta d'année en année, pendant trois siècles et demi des revenus des bailliages romans dont Berne s'était emparé au XVI^e siècle.

En songeant à tout ces richesses enlevées aux églises, aux monastères et surtout à la cathédrale de Notre Dame de Lausanne, richesses artistiques et chefs d'œuvre de l'art ancien enclassés pèle-mêle dans des tonneaux et soigneusement fermés, on éprouve un sentiment d'indignation difficile à contenir. C'est bien le cas d'appliquer au Trésor de Berne le proverbe : « Bien mal acquis ne profite pas ».

Si au moins leurs Excellences de Berne avaient employé ces richesses au bien-être du peuple, à l'agriculture, au commerce à l'industrie, aux arts et surtout à l'instruction, ils se fussent attaché le peuple par la reconnaissance et auraient sauvé le trésor à la Révolution de 1798 et à l'invasion des Français.

(3) Stammer, curé de Berne, trésor de la Cathédrale, page 103.

X

Les salons du banquier, si joyeusement animés la nuit dernière sont en ce moment silencieux et déserts. Des fleurs flétries, des débris de tulle et de dentelle jonchent les parquets ; les instruments muets abandonnés ça et là par les artistes gisent dans la hâte du départ, une buée légère couvre les glaces dont la dorure des cadres est ternie d'une couche de poussière ; tout porte l'empreinte mélancolique d'un lendemain de fête ; tout redit dans un muet mais éloquent langage, l'incontestable vérité du jugement porté sur les choses de ce monde par le roi prophète : *Vanitas vanitatum*.

Malgré l'heure avancée de la matinée, presque tous les habitants de l'hôtel reposent encore. Seule peut-être — du moins elle le croit — Chantal, agitée par des impressions diverses, n'a pu longtemps goûter le bienfait d'un sommeil réparateur.

Toute joyeuse d'annoncer à son père l'heureux résultat de la demande qu'elle a